

Les négociations reprennent lundi, pas pour des « miettes »

SOCIAL Après la grève du 13 février, les syndicats reviennent au G10

- Les syndicats veulent plus que les 0,8 % de marge salariale.
- Ils reprennent ce lundi les négociations autour de l'Accord interprofessionnel.
- Mais pourraient très vite reclaquer la porte.

La FGTB est prête à battre la campagne. Mais avant cela, il lui faut tenter de négocier un Accord interprofessionnel (AIP). Après la rupture des négociations, le 22 janvier, et la grève générale, le 13 février, les partenaires sociaux ont rencontré le président du Groupe des Dix. Et convenu avec Bernard Gilliot de revenir à la table de négociations.

« Mais si c'est pour ajouter quelques miettes au peu que l'on voulait bien nous donner, cela va aller vite », prévient Robert Vertenuel. Le succès de la grève générale l'a conforté : l'accord sera équilibré ou ne sera pas. Autour de 1,1 % et non plus 0,8 %,

comme l'a suggéré Pierre-Frédéric Nyst (UCM) dans nos colonnes (Le Soir du 12/02/2019) ? « Cela dépendra de ce qu'il y aura sur les autres points », répond, un brin énigmatique, le président de la FGTB. Car il a balisé la négociation comme d'autres rédigent leurs mémoires : en chapitres, cinq au total. « La norme salariale, le salaire minimum, les fins de carrière, l'enveloppe bien-être et la flexibilité », égrène-t-il avec la fermeté du tisonnier.

« Le 13 février, il s'est passé quelque chose qui n'était pas anodin » ROBERT VERTENUUEL
PRÉSIDENT DE LA FGTB

La norme salariale, ce sont la marge d'augmentation salariale de 0,8 % sur deux ans, qui reste inacceptable pour le banc syndical. Voici deux ans, un accord était intervenu autour de 1,1 %. La CSC n'entend pas descendre en dessous. Via des avantages extralégaux (valeur faciale des chèques-repas ou autres) pour lesquels le syndicat socialiste réclame un moratoire dans son tout frais mémorandum ? « Si

c'est cela, il faudra qu'il y ait une compensation pour la Sécu », prévient Robert Vertenuel.

Le salaire minimum, la FGTB entend l'amener à 14 euros de l'heure (ou 2.300 euros mensuels) d'ici quelques années. Et veut tout de suite 10 % d'augmentation (environ 1 euro de l'heure pour une rémunération plancher fixée actuellement à 9,85 euros). Son argumentation s'inspire du principe keynésien selon lequel tout pouvoir d'achat supplémentaire donné aux revenus les plus faibles est intégralement dépensé pour consommer. « On contribue ainsi à relancer la machine économique », défend-il.

Les fins de carrière constituent un point à multiples facettes : prépensions, temps partiels choisis, aménagements des horaires, etc. Dans l'autre sens, la FGTB se dit prête à des avancées en matière de flexibilité, « à condition que ce point soit abordé des deux points de vue : celui du patron mais aussi celui du travailleur », insiste Robert Vertenuel. Mais pas question d'accepter les 360 heures supplémentaires sans concertation

préalable, comme le revendique la FEB. « Cela nous fait revenir à la semaine de 45 heures ». Enfin, il y a l'augmentation de l'enveloppe bien-être qui, brandit le président du syndicat socialiste, « doit être octroyée depuis septembre selon la loi et indépendamment d'un AIP ».

Voilà pour les ingrédients syndicaux d'un éventuel Accord interprofessionnel. « On se retrouve lundi et mardi matin, nous ferons rapport à nos instances », précise-t-il. On sera donc vite fixé sur ce rendez-vous aux allures de « stop ou encore ». Et si les syndicats restent sur leur faim ? « On verra ce qui sortira de cela, agite en matador le syndicaliste au chiffon rouge. Si on obtient un accord équilibré, on

pourra le présenter à nos gens. Sinon, il ne faudra pas s'étonner de les voir réagir avec de nouvelles actions, peut-être plus longues. Le 13 février, il s'est passé quelque chose qui n'était pas anodin. Les entreprises ont une responsabilité par rapport à ça : elles doivent en tenir compte. Sinon, ce sont elles, les irresponsables ». ■

PASCAL LORENT

MÉMORANDUM

La FGTB questionnera les partis et le dira

Le syndicat socialiste a présenté ses revendications à l'égard du prochain gouvernement. Il y a bien sûr le « social shift » (Le Soir d'hier), basé sur la globalisation des revenus soumis à l'impôt et sur l'instauration d'une cotisation sociale généralisée de 2 %. Mais pas seulement. Salaire minimum à 14 euros/heure, maintien de l'index,

salaire décent pour les jeunes, pension minimum à 1.500 euros, allocations sociales minimales situées à 10 % au-dessus du seuil de pauvreté, égalité salariale entre hommes et femmes, sans oublier une refonte de la loi sur l'évolution des salaires.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule réalisation de la « suédoise » sur laquelle le syndicat socialiste entend revenir : il revendique encore et toujours une retraite à 65 ans, avec possibilité de par-

tir à 62 ans pour les personnes affichant 40 années de carrière.

La FGTB défend également une politique d'investissement vers une économie bas carbone mais également en vue de satisfaire une série de besoins sociaux non rencontrés, notamment via les services publics. « Parce qu'il n'y a pas de justice climatique sans justice sociale »,

plaide son porte-voix. Elle réclame des aménagements de fin de carrière afin de rendre celle-ci soutenable et le droit à 5 jours de congé

annuels pour s'occuper de ses proches.

La liste est longue de 150 mesures. Que la FGTB soumettra à chacun des partis, en réclamant d'eux qu'ils précisent quelle(s) revendication(s) ils s'engagent à défendre dans un gouvernement. Des engagements que le syndicat rendra publics. Avec des consignes de vote ? « Jamais la FGTB ne dit qu'il faut voter pour un parti plutôt qu'un autre », répond Robert Vertenuel. Avec l'esquisse d'un sourire

P.L.T